

PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin**

*Service Prévention des Pollutions,
des Risques et du Contrôle des Transports
Unité Prévention des Risques,
des Pollutions et du Sous-Sol*

Cellule mines et carrières

Nos réf. : pprct2015_cmc0003DEP

Limoges, le 12 janvier 2015

Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne
Préfecture de la Haute-Vienne
DCE – BPE
1, rue de la Préfecture – BP 87031
87031 LIMOGES Cedex 1

Objet : Visite d'inspection du 7 janvier 2015 – ancien site minier uranifère de Silord,
commune de Razès

Situation administrative :	Exploitation en TMS de 1975 à 1990 Exploitant : AREVA NC Propriétaire du site : AREVA NC principalement et propriétaires privés
----------------------------	--

Référentiels utilisés :	- Bilan des sites miniers de la Haute-Vienne - Dossier de DADT déposé en déc 2013 [retiré en nov 2014 car incomplet] - courrier Areva du 23/08/2010 relatif à la STE du site (suite de l'étude rejets diffus)
-------------------------	---

Le site minier de Silord est composé de 2 quartiers (silord haut et silord bas) exploités en travaux miniers souterrains. Le site dispose d'une station de traitement des eaux en activité.

L'inspection a porté principalement sur le quartier Silord bas et la station de traitement des eaux (STE), dans l'objectif de l'instruction du dossier de déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers dont la version complétée devrait être déposée en 2015.

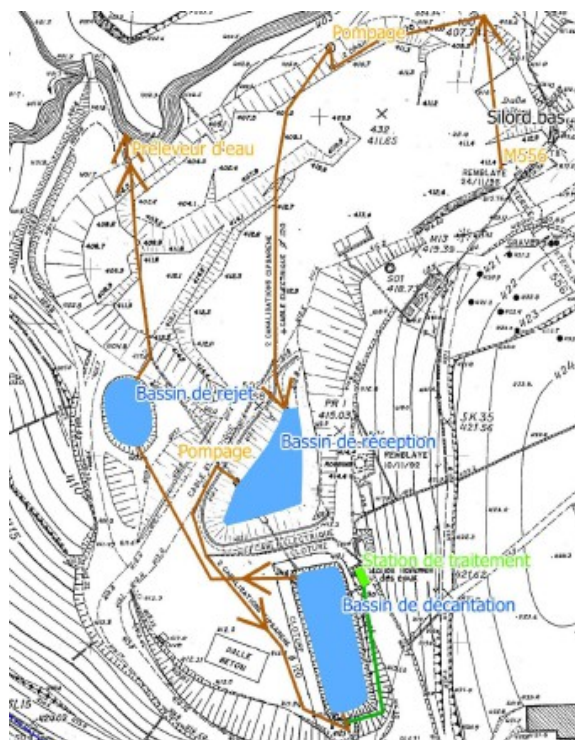
I – FONCTIONNEMENT ACTUEL DE LA STE

1 – principe de fonctionnement

Les eaux des travaux miniers souterrains sont captées au niveau d'un puisard en pied de vers, à proximité du Ritord.

L'eau est pompée vers le bassin de réception de la station de traitement puis du bassin vers la STE (traitement par chlorure de Baryum et sulfate d'alumine).

Les eaux traitées alimentent gravitairement un bassin de décantation puis un bassin de rejet duquel elles sont rejetées dans le ritord.



Demande n°1 : Il est demandé à Areva d'envoyer les résultats des analyses en entrée et sortie de STE sur les 2 années précédentes, les dernières données présentées dans le projet de DADT s'arrêtant en 2011.

2 - Clôtures

Les bassins de la STE sont clôturés :

- le puisard, le bassin de réception des eaux et le 2ème bassin de décantation par une clôture de chantier orange vif qui permet à minima de les signaler.
- La STE et le premier bassin (mélange des réactifs et 1ère décantation) par une clôture grillagée avec poteaux béton.

Les clôtures sont entretenues. Dans l'attente des travaux sur les bassins de la STE, le grillage provisoire est « acceptable ». Une clôture robuste autour de l'ensemble sera exigée dans l'AP1 suite à l'instruction du DADT.



II – Projet d'amélioration de la STE

Depuis l'étude sur les rejets diffus (2010) et aujourd'hui dans le cadre de l'instruction du DADT, il est projeté d'effectuer les travaux pour améliorer le traitement des eaux de Silord. Ces travaux ne sont toutefois pas assez précisés, notamment en termes d'efficacité et d'objectifs attendus sur les rejets. Ces considérations (différentes options possibles et résultats attendus) seront abordées dans le cadre de l'instruction du DADT (qui devra actualiser les données relatives aux rejets).

III - Conclusion

L'inspection du site minier de Silord amène une demande (envoi du bilan de la STE des 2 années précédentes) à laquelle il est demandé à Areva de répondre sous 1 mois à réception de ce rapport.